FOOT LYON RHÔNE
DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE DE FOOTBALL
30, allée Pierre de CoubRertin - 69007 Lyon
Téléphone : 04 72 76 01 01 - Fax : 04 72 76 01 22
E-mail : district@lyon-rhone.fff.fr - Site internet : https://lyon-rhone.fff.fr

PV N°494 DU JEUDI 29 OCTOBRE 2020

AVIS AUX CLUBS N°1—28/10/2020

Chers(es) Présidents(es),

Suite aux déclarations du Président de la République, nous entrons à nouveau dans une période de confinement.

Nos championnats vont sans aucun doute être suspendus. Toutefois, au niveau de notre District, nous avons des échanges avec la Ligue et la FFF, ce pour avoir un discours commun.
En attendant, **toutes les rencontres prévues ce week-end du 31 octobre et 1er novembre sont annulées**.

La finale de la Coupe de Lyon et du Rhône du Centenaire est également reportée à une date ultérieure.

Dès que nous aurons pris nos décisions, nous ne manquerons pas de vous les faire connaître par mail à chaque club et par parution sur notre site INTERNET et PV.

Je m'engage, avec mon Comité Directeur, de vous tenir informé le plus régulièrement possible sur l'évolution de la Situation.

Je n'ignore pas vos difficultés tant sportives que financières, et des solutions vous seront proposées dès que nous le pourrons.

Comme lors du 1er confinement, j'ai prévu l'organisation de plusieurs réunions téléphoniques avec vous pour que nous puissions échanger positivement ensemble. Je reviendrai vers vous pour vous communiquer les dates et la manière dont vous pourrez vous connecter avec nous.

Nous devons rester positifs même si la situation ne s'y prête pas.

Je sais pouvoir compter sur Vous Toutes et Tous,

Bien sportivement

Arsène MEYER
Président du District de Lyon et du Rhône de Football

PERMANENCE TELEPHONIQUE (horaires et terrains) :

- **Vendredi 30 octobre à partir de 18 h 00**
- **Samedi 31 octobre 2020**
- **Dimanche 1er novembre 2020**

M. Christian BERGER VACHON au 06 22 46 64 19

PERMANENCE TELEPHONIQUE DEDIEE AUX ARBITRES : 06 66 67 89 29

PERMANENCE TELEPHONIQUE FMI :
M. Serge GOURDAIN au 06 10 35 30 00

PRESIDENT
Tél **07 87 72 96 17**
ameyer@lyon-rhone.fff.fr

COMPOSITION DES COMMISSIONS SAISON 2020/2021

PRESIDENT : ARSENE MEYER
- Ressources Humaines
- Presse et Relations Publiques
- FFF/LFA/LAURA FOOT (relations institutionnelles)
- Etat/DDCS/CDOS
- Collectivités Territoriales
- Equipementier
- Gestion des Groupements

COMMISSION PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENTS
Présidente : Lydie DI RIENZO
Membres du CD : Franck BALANDRAS – Michel BLANCHARD – Bernard COURRIER
Membre : Anne Lise RICHARD

POLE SECRETARIAT GENERAL ET PROMOTION DU FOOTBALL
Secrétaire Général : Serge GOURDAIN
Secrétaire Générale Adjointe : Martine GRANOTTIER
- Annuaire
- LAURA FOOT (relations courantes)
- Fichier Clubs
- Cartes officielles
- Honorariat
- Récompenses
- Médailles
- Assemblées Générales
- Chargés de faire appel au nom du Comité Directeur dans les procédures disciplinaires

COMMISSION SPONSORING/MÉCÉNAT
Présidente : Martine GRANOTTIER
Membres du CD : Michel BLANCHARD – Roland BROUAT – Serge GOURDAIN – Saïd INTIDAM – Lakhdar TOUATI
Membres : Vincent BRAT – Denis DUPONT – Emmanuel MAZILLE – Paul MORALES – Anne Lise RICHARD – Benoît SUR-BIN

COMMISSION CDIP
Co-présidents : Serge GOURDAIN – Martine GRANOTTIER
Membres du CD : Bernard BOISSET – Saïd INTIDAM

COMMISSION FORMATIONS
Président : Saïd INTIDAM
Membres du CD : Bernard COURRIER – Joseph INZIRILLO
Membres : Vincent BRAT – Anne Lise RICHARD – Thierry PESTRITTO – Benoît SUBRIN

COMMISSION RÉCOMPENSES/DOTATIONS
Président : Franck BALANDRAS
Membres du CD : Christian BOURLIOUX – Mylène CHAUVOT – Serge GOURDAIN
Membre : Anne Lise RICHARD

COMMISSION MÉDAILLES
Président : Serge GOURDAIN
Membres du CD : Roland BROUAT – Alain RODRIGUEZ
Membres : Charles CHERBLANC – Séverine BLANC
COMMISSION COMMUNICATION
Présidente : Martine GRANOTTIER
Membres du CD : Roger ANDRE – Roland BROUAT – Serge GOURDAIN – Saïd INTIDAM
Membres : Vincent BRAT – Denis DUPONT – Patrice ECHINARD – Anne Lise RICHARD – Benoît SUBRIN

COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPÉRATIONS ELECTORALES
Président : Joël JARRY
Membres : Justin CANNIZZARO – Guy CASELLES – Farid DJEBAR – François LOPEZ – Raymond MAZARD – André QUENEL

POLE FINANCES
Trésorier Général : Michel BLANCHARD
Trésorier Général Adjoint : Franck BALANDRAS
Budget – Comptabilité – Trésorerie – Gestion financière – Tarifs – Amendes – Relations financières Ligue / District – Relations financières Clubs / District – Intendance (matériel – achats – répartition et responsabilité des salles, …)

COMMISSION DES FINANCES
Président : Michel BLANCHARD
Membres du CD : Franck BALANDRAS – Bernard BOISSET – Laurent CHABAUD – Mylène CHAUVOT – Bernard COURRIER
Représentant des Clubs : Patrick PINTI

POLE COMPETITIONS ET REGLEMENTS
Vice-président : Bernard COURRIER

COMMISSION SPORTIVE ET DES COMPÉTITIONS
Président : Lakhdar TOUATI
Vice-président : Alain BARBIER
Membres du CD : Christian BOURLIOUX – Roland BROUAT – Mylène CHAUVOT
Membres : Jean-Michel JASTRZAB – Christophe MELINON – Maurice MOURROZ – René TOREND
Correspondant Commission Féminine : Michel CATHELAND

CONTRÔLE HOMOLOGATION TOURNOIS : Elabo ELLOH – Corinne SANFILIPPO

COMMISSION DES COUPES
Président : Bernard COURRIER
Vice-président : Alain BARBIER
Membres du CD : Roland BROUAT – Serge GOURDAIN – Lakhdar TOUATI
Membres : Alain BARBIER – Gilbert BOUTEYRE – Xavier MARTI – Maurice MOURROZ – Pascal PEYRAUD – Noé TEDIM DA SILVA RIOS

COMMISSION FUTSAL
Président : Roland BROUAT
Membres : Jérôme HERNANDEZ – Bernard LACHAPELLE – Lionel POIRIER – Alexandre SIMONETTI – David TOURE

COMMISSION DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES / FAFA
Président : Patrice ECHINARD
Vice-président : Lucien VITALI
Membres CD : Christian BOURLIOUX – Bernard BOISSET
Membres : Paul BARONNIER – Jean François BLANCHARD – Bernard CAVALLAZZIO – Alain MONTEIL – Patrick PINTI

COMMISSION INFORMATIQUE / FMI
Président : Christian NOVENT
Membres du CD : Christian BERGER VACHON – Michel BLANCHARD – Laurent CHABAUD – Bernard COURRIER – Serge GOURDAIN – Saïd INTIDAM
Membres : Alain BARBIER – Erika GIMENEZ – Jérôme HERNANDEZ – Anne Lise RICHARD

COMMISSION DES RÈGLEMENTS
Président : Joseph INZIRILLO
Vice-président : Michel BLANCHARD
Membre du CD : Christophe MORCILLO
Membres : Jean Luc BALANDRAUD – Mahmoud MARZOUKI – Antoine MONTERO – Gérard PIEGAY – André TOLAZZI – Georges VASSIER

POLE DISCIPLINE ET SECURITE
Vice-président : Bernard BOISSET

COMMISSION DE DISCIPLINE
Président : Eric GRAU
Membres du CD : Roger ANDRE – Alain RODRIGUEZ
Membres représentant les Clubs et autres personnalités : Guy CASELLES – Noureddine ERRACHIDI – Yannis LEMCHE-MA – André QUENEL – Loic RIETMANN – Jean Marie SANCHEZ – Lucien SINA
Instructeur : Robert PROST
Personne ne participant pas aux auditions - Chargé du suivi administratif, Fair-play, et comportements disciplinaires : Patrick PRESTINI

COMMISSION D'APPEL RÈGLEMENTAIRE ET DISCIPLINAIRE
Président : Christian NOVENT
Vice-président : Didier HAMON
Membres du CD : Annick DI STEFANO – Serge GOURDAIN – Saïd INTIDAM
Membres représentant les Clubs et autres personnalités : Christian BIGEARD – Ivan Michel BLANC – Jean CHAMBOST – Jean Philippe KAPP – Gilles URBINATI

COMMISSION DE DÉLÉGATIONS
Président : Gilles PORTEJOIE
Membres : Nathalie BOUVARD – Christel DELATTRE – Hocine KEROUANI

COMMISSION PRÉVENTION / SÉCURITÉ / ETHIQUE / MÉDIATION
Présidente : Martine GRANOTTIER
Membres du CD : Bernard BOISSET – Laurent CHABAUD – Serge GOURDAIN – Saïd INTIDAM – Gilles PORTEJOIE – Alain RODRIGUEZ
Responsable du suivi : Monique HABARY
Membres : Hervé BAUDOUX – Thierry PESTRITTO – Benoît SUBRIN

COMMISSION FAIR-PLAY ET ETOILES
Président : Bernard BOISSET
Vice-président : Patrick PINTI
Membres du CD : Roland BROUAT – Bernard COURRIER
Représentants de Clubs : Dominique BARNOUD – Hervé BAUDOUX – Michel BURDIN – Bernard CAVALLAZZIO – Christophe NAVARETTE – Guy RAVE – Lucien VITALI

POLE TECHNIQUE, FEMINISATION ET AUTRES FAMILLES DU FOOTBALL
Présidente Déléguée : Mylène CHAUVOT

COMMISSION TECHNIQUE ET DES JEUNES
Présidente : Mylène CHAUVOT
Membres du CD : Christian BERGER VACHON – Christian SCHEIWE – Lakhdar TOUATI
Conseiller Technique Départemental Coordonnateur : Benoît SUBRIN
Conseiller Technique Départemental : Thierry PESTRITTO
Conseillers Techniques Départementaux DAP : Jérôme HERNANDEZ – Mathieu FOÏS
Educateurs : Elabo ELLOH – Rachida MAJRI – Landry NDZANA
Secrétaire : Khadija NAIT

MEMBRES
Pôle « Formations de Cadres » : ANSELMINI Ghislain, AIT-OUARAB Ahmed, ANTUNES David, BARCEL Benjamin, BERTHOD Jérémy, BOICHON Gilles, BRUNAND Jean Marie, CATARSI Alessandro, CHAIBEDDRA Samir, CHERITI Mohamed, DAHAN Jordan, DAOUADJI Samir, DEQUESNE Fabien, DERDERIAN Norvan, DODILLE Sébastien, DUCRET Yann, DUCREUX Patrick, DUMAS Olivier, FAVRE Gabriel, FOURNIER Benjamin, FRASCA Nathalie, GABIAUD Jérôme, GANA Mehdi, GONON André, GONZALEZ Jordan, GRANCLEMENT Jean Pierre, GUEYE Cheikh, GUILLOT Clément, HACHAICHI Fares, HARRACHE Kamal, HUMBERT Maxime, JACCARD Daniel, JASPERO Fabien, KARILAOS Nicolas, KEME Hervé, LACAZETTE Benoit, LAVAL Christophe, MANAS Romuald, MARTIN Florent, MASSOL Simon, MENDES Vincent, MICHON Christophe, MONFRAY Stéphane, MRHIZER Choukri, NAFTI Karim, PAZ Martin, PICOLLET Jean Michel, PINARD Nicolas, PUPIER Yann, REALE Mario, SAMATE Cheikh, SCHEIWE Christian, TONIUTTI Valentin, BOSSY Raphaël, CHIBANI Arezki, GOUTALIER Gérard, LABIANI Joé, MEYER Stéphane, SANCHEZ Alban, SALAMACHA Gabin
Pôle « Plan de Performance Fédéral » : ANSELMINI Ghislain, AIT-OUARAB Ahmed, ANTUNES David, AVRIL Magali, BARCEL Benjamin, BERTHOD Jérémy, BOICHON Gilles, BRUNAND Jean Marie, CATARSI Alessandro, CHAIBEDDRA Samir, CHERITI Mohamed, COPETA René, DAHAN Jordan, DAOUADJI Samir, DE CINTAS Grégory, DEQUESNE Fabien, DERDERIAN Norvan, DODILLE Sébastien, DUCRET Yann, DUCREUX Patrick, DUMAS Olivier, ESPARZA Anthony, FAVRE Gabriel, FOURNIER Benjamin, FRASCA Nathalie, GABIAUD Jérôme, GANA Mehdi, GONON André, GONZALEZ Jordan, GRANCLEMENT Jean Pierre, GUEYE Cheikh, GUEYE Elhadj, GUILLOT Clément, HACHAICHI Fares, HARRACHE Kamal, HUMBERT Maxime, JACCARD Daniel, JASPERO Fabien, JENDOUBI Imed, KARILAOS Nicolas, KEME Hervé, LACAZETTE Benoit, LAVAL Christophe, LEGALLE Steve, MANAS Romuald, MARTIN Florent, MASSARD Anne Sophie, MASSOL Simon, MAYOT Julien, MENDES Vincent, MICHON Christophe, MILED Fayçal, MONFRAY Stéphane, MRHIZER Choukri, NAFTI Karim, PAYET Thomas, PAZ Martin, PELLE Sébastien, PICOLLET Jean Michel, PINARD Nicolas, PUPIER Yann, REALE Mario, SALGUERO Jessy, SAMATE Cheikh, SCHEIWE Christian, THOMAS Pierre, TONIUTTI Valentin, VENANCIO Julie, VERGNAUD Alexandre, BOSSY Raphaël
Pôle « Animation » : ANSELMINI Ghislain, AIT-OUARAB Ahmed, ANTUNES David, AVRIL Magali, BARCEL Benjamin, BERTHOD Jérémy, BOICHON Gilles, BRUNAND Jean Marie, CATARSI Alessandro, CHAIBEDDRA Samir, CHERITI Mohamed, COPETA René, DAHAN Jordan, DAOUADJI Samir, DE CINTAS Grégory, DEQUESNE Fabien, DERDERIAN Norvan, DODILLE Sébastien, DUCRET Yann, DUCREUX Patrick, DUMAS Olivier, ESPARZA Anthony, FAVRE Gabriel, FOURNIER Benjamin, FRASCA Nathalie, GABIAUD Jérôme, GANA Mehdi, GONON André, GONZALEZ Jordan, GRANCLEMENT Jean Pierre, GUEYE Cheikh, GUEYE Elhadj, GUILLOT Clément, HACHAICHI Fares, HARRACHE Kamal, HUMBERT Maxime, JACCARD Daniel, JASPERO Fabien, JENDOUBI Imed, KARILAOS Nicolas, KEME Hervé, LACAZETTE Benoit, LAVAL Christophe, LEGALLE Steve, MANAS Romuald, MARTIN Florent, MASSARD Anne Sophie, MASSOL Simon, MAYOT Julien, MENDES Vincent, MICHON Christophe, MILED Fayçal, MONFRAY Stéphane, MRHIZER Choukri, NAFTI Karim, PAYET Thomas, PAZ Martin, PELLE Sébastien, PICOLLET Jean Michel, PINARD Nicolas, PUPIER Yann, REALE Mario, SALGUERO Jessy, SA-

MATE Cheikh, SCHEIWE Christian, THOMAS Pierre, TONIUTTI Valentin, VENANCIO Julie, VERGNAUD Alexandre, BOSSY Raphaël, BLANC Séverine, CHIBANI Arezki, GOUTALIER Gérard, LABIANI, Joé, MEYER Stéphane, PELOUX Remi, SANCHEZ Alban, SUSNJA Kristian, SALAMACHA Gabin
Autres membres : Farid DJEBAR – Dominique DRESCOT – René JACQUET – Sébastien PELLE – Pierre RANALDI
Membre d'honneur : Cyril VERSAUT

COMMISSION LABEL ET PRGRAMME EDUCATIF FEDERAL
Président : Christian SCHEIWE
Membres du CD : Franck BALANDRAS – Christian BOURLIOUX – Mylène CHAUVOT
Membres de droit : Marc BAYET – Jean François BLANCHARD – Simone BOIS-SET – Evelyne MONTEIL – Patrick NOYE-RIE

COMMISSION D'ENCADREMENT TECHNIQUE DES CLUBS
Président : Christian SCHEIWE
Membres du CD : Mylène CHAUVOT – Joseph INZIRILLO
Membre : Benoît SUBRIN

COMMISSION FÉMININE ET DE FÉMINISATION
Présidente : Lydie DI RIENZO
Membres du CD : Annick DI STEFANO – Gilles PORTEJOIE
Membres : Michel CATHELAND – Nathalie MITTELBRONN – Sylvie PLATROZ – Mélanie VERGUET

COMMISSION MÉDICALE
Président : Christian BERGER VACHON
Médecins Fédéraux : Jean Jacques AMPRINO – Christian BERGER-VACHON – Kathleen BOJOLY – Florent BOREL – Joffrey COHN – Claude DBOUK – Marion DELESPIERRE – Sophie DOIX – Laurent DUPERRON – Cédric EYNARD – Michel EVREUX – Caroline FER – Yann FOURNIER – Gilles GRIFFON-RENAUD – Ronny HEYMANN – Georges HOSSA – Jérôme JAMES – Philippe LAFUMA – Jean-François LUCIANI – Eric NOEL – Benoït PASINI – Georges PETIT – Christine POULARD – Eric RENAUD – Guy ROZAND – Anthony VALOUR – Raymond VIDEMANN
Kinés Fédéraux : PELLE Sébastien – VIOLA Julien

COMMISSION D'AIDE SOCIALE
Président : Christophe MORCILLO
Suppléante : Anne-Lise RICHARD

COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIÉ
Président : Christian BOURLIOUX

COMMISSION FOOT ENTREPRISE
Président Délégué : Joël JARRY
Membres : Justin CANNIZZARO – Hervé BATHOL – Jacques GUILMET

COMMISSION FOOT LOISIRS
Président : Christian BOURLIOUX
Membres : Patrick DURBIANO - Denis EESES - Jérôme HERNANDEZ - René JACQUET - Simon LESNIOHSKI - Gérard MEI - Patrick MOREL - Olivier ROBERT - Gabriel SAUZET

COMMISSION FOOT ENSEMBLE
Président : Joseph INZIRILLO
Membres du CD : Christian BERGER VACHON – Roland BROUAT – Lydie DI RIENZO
Membres : Sandrine BORNE – Jérôme EXBRAYAT – Johan GUERIN – Jérôme HERNANDEZ – Mahmoud MARZOUKI – Sonia MARZOUKI – Evelyne MONTEIL – Georges VASSIER

POLE ARBITRAGE
Vice-président : Laurent CHABAUD

COMMISSION DE L'ARBITRAGE
Représentant des Arbitres au CD : Roger ANDRE
Représentant du CD : Franck BALANDRAS
Membres du CD : Bernard COURRIER – Martine GRANOTTIER
CTDA : Jean Claude LEFRANC
BUREAU
Président : Laurent CHABAUD
Président Délégué : Mohamed AROUS
Vice-président : Guillaume CIMIER
Secrétaire : Amadeu DO REGO
Trésorier : Roger ANDRE
DÉSIGNATIONS
Seniors D1/D2 – Assistants D1/D2 – U20 D1 : Karim BOUGATEF
Seniors D3/D4 – Vétérans : Gérard GRANJON
U20 et rencontres U20 Ligue : Olivier LANDY
JAD U17 et rencontres U18 et U16 Ligue : Bilal LAIMENE
JAD U15 et rencontres U15 et U14 Ligue : Thierry LENOBLE
Futsal : Thierry BOLZE
OBSERVATIONS – ACCOMPAGNEMENTS
Seniors – U20 : Edouard MARTINS DA JUSTA
Observations JAD U17 : Guillaume CIMIER
Accompagnements JAD U15 : Corentin BREURE
MEMBRES
Responsable secteur Jeunes Arbitres : Guillaume CIMIER
Réserves techniques : Yves THOUILLEUX
Représentant Féminines : Moussa TALL – Samir BOUKABENE
Suivi absentéisme : Armand KAYADJINIAN
Suivi Arbitres et JAD stagiaires : Patrick PRESTINI
PARTENAIRES
Formation : Omar AIT HAMMOU – Toufik AIT HAMMOU –Scander BOUBEKER – Christophe BOULON – Jean Luc CO-MACLE – Michel DOLMADJIAN – Guillaume LIONNET – Nicolas MEYER – Eddy ROSIER – Yoann SIMONET – Jonathan THESSERRE – Tristan THEUILLON – William TOULLIOU
Statut de l'Arbitrage : Christophe MORCILLO
Représentant Commission Futsal : Thierry BOLZE
Représentant Commission de Discipline : Noureddine ERRACHIDI
Représentant Commission d'Appel : Jean CHAMBOST
Représentant des Educateurs : Sébastien DULAC
Président UNAF Lyon/Rhône : Christophe BOULON

COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE
Président : Christophe MORCILLO
Représentants des Arbitres : Roger ANDRE – Franck BALANDRAS – Laurent CHABAUD
Représentants des licenciés des Clubs : Bernard CAVALLAZIO – Gilbert MARTIN – Antoine MONTERO

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE (CDPA)
Président Délégué : Guillaume LIONNET
Membres du CD : Franck BALANDRAS – Alain RODRIGUEZ
Représentants de l'Arbitrage : Christophe BOULON – Laurent CHABAUD – Jean Claude LEFRANC – Moussa TALL
Représentants des Educateurs : Christian SCHEIWE
Représentants des Dirigeants de Clubs : Bernard CAVALLAZIO – Gilbert MARTIN – Antoine MONTERO

SECRETARIAT

Tél **04 72 76 01 03**
secretariat@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 26 octobre 2020

Secrétaire Général : Serge GOURDAIN **Secrétaire Général Adjoint :** Martine GRANOTTIER
Présents : Serge GOURDAIN - Martine GRANOTTIER

INFORMATION

Voici l'adresse email de notre Président Arsène MEYER : ameyer@lyon-rhone.fff.fr

REMISE DES MEDAILLES

En raison de la crise sanitaire, le DLR est dans l'obligation de reporter à une date ultérieure la cérémonie de remise des médailles. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés d'une nouvelle date

TRESORERIE

Tél **04 72 76 01 04**
tresorerie@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 26 octobre 2020

Présents : Michel BLANCHARD - Franck BALLANDRAS

RELEVES DE COMPTE N°4 SAISON 2019/2020

Les relevés de compte n°4 qui soldent la saison 2019/2020 ont été envoyés à tous les trésoriers en date du 17/07/2020. La date de règlement étaient initialement au 20/08/2020. Tous les clubs ci-dessous doivent se mettre à jour de trésorerie rapidement pour pouvoir commencer le championnat.

CLUBS LIBRES
541676 COMORIENS DE LYON F.C

COMMISSION PREVENTION / SECURITE / ETHIQUE / MEDIATION

Tél **04 72 76 01 17**
psem@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 26 octobre 2020

Présidente : Martine GRANOTTIER
Membres du CD : Bernard BOISSET – Laurent CHABAUD – Serge GOURDAIN – Saïd INTIDAM – Gilles PORTEJOIE – Alain RODRIGUEZ
Responsable du suivi : Monique HABARY
Membres : Hervé BAUDOUX – Thierry PESTRITTO – Benoît SUBRIN

RAPPEL

- Nous demandons à tous les clubs, lors de leurs déplacements, de bien vouloir respecter le protocole sanitaire à savoir, venir avec le masque, et se servir le plus possible de gel hydro alcoolique pour les mains.
- Depuis le début de saison, nous déplorons de trouver un grand nombre de vestiaires laissés sales par les équipes visiteuses (masques, bouteilles etc…). Nous demandons à toutes les équipes qui se déplacent de laisser les vestiaires dans l'état où elles les ont trouvés. **Des sanctions seront prises.**

COURRIERS RECUS

- Club **ELAN SPORTIF DE GLEIZE** : lu et noté, transmis à la Commission de Discipline

AUDITIONS

- Rencontre **US des MONTS 1/FC STE FOY LES LYON** du 10/10/2020 en U15 D3 : nous avons reçu Monsieur CHANTRE Marc, Président de STE Foy les Lyon ainsi que Monsieur POMMATEAU Yves éducateur des U15. Le Président est conscient du mauvais comportement des U15 qui ont été rappelés à l'ordre. Le Président de Ste Foy les Lyon a également envoyé des excuses au Président d'US DES MONTS. Nous vous demandons une plus grande vigilance auprès de vos joueurs.

RAPPORT DES DELEGUES SURPRISE

- Rencontre **ECULLY AS / GOAL FC5** du 10/10/20 en séniors D4 poule B : nous vous avons pris bonne note de vos observations
- Rencontre **FC RIVE DROITE/ C.OM.ST FONS** du 11/10/20 en séniors D2 poule D : Transmis à la Commission de Discipline
- Rencontre **AS BUERS VILLEURBANNE/O. DE BELLEROCHE 2** du 17/10/20 en séniors D3 poule C : les délégués de terrain doivent intervenir auprès des supporters. Transmis à la Commission de discipline

- Rencontre **US COTEAUX LYONNAIS 1/ ET.S.TRINITE.2** du 18/10/2020 en séniors D3 poule D : Nous avons pris bonne note de vos observations
- Rencontre **AM. LAIQ MIONS2/FC FONTAI**NES en séniors D2 poule D du 25/10/2020 : transmis à la Commission de Discipline
- Rencontre **US MILLERY VOURLES/ J.ST GIVORS1** en U15 D3 poule C, du 24/10/2020 : Lu et noté
- Rencontre **ENT ACH/DIEMOZ1/ AM Laïque Mions2** du 24/10/2020 en U15 D3 poule B : très bonne rencontre
- Rencontre **USF TARARE1/ CLOCHE VAULX BEAUJOLAIS1** du 25/10/2020 en séniors D3 poule B : nous vous rappelons qu'en séniors ce sont 2 délégués qui doivent être présents de part et d'autre du terrain
- Rencontre **DOMTAC FC3/AS.CONFLUENCE 1** du 25/10/2020 en séniors D3 poule B : Bon état d'esprit. Nous vous rappelons qu'en séniors ce sont 2 délégués qui doivent être présents de part et d'autre du terrain.
- Rencontre **AS Portugaise VAULS 2/ ANATOLIA** du 25/10/2020 en séniors D3 poule B : un rappel à l'ordre concernant les personnes se trouvant dans l'enceinte du terrain pendant un match.

RAPPORT D'ARBITRE

-Rencontre **ST FONS C.OM/NEUVILLE S/S2** du 18/10/2020, Lu et note, transmis à la Commission de Discipline

COMMISSION DES REGLEMENTS

Tél **04 72 76 01 09**
reglement@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 26 octobre 2020

Composition de la Commission :
Membres du Comité Directeur : INZIRILLO Joseph (Président) – BLANCHARD Michel - MORCILLO Christophe.
Membres représentants des clubs : PIEGAY Gérard - MARZOUKI Mahmoud – TOLAZZI André MONTERO Antoine – BALANDRAUD Jean-Luc – VASSIER Georges --
Membres présents à la réunion : MONTERO Antoine – BALANDRAUD Jean-Luc – TOLAZZI André -- BLANCHARD Michel -- MARZOUKI Mahmoud

LA CR COMMUNIQUE AUX CLUBS ET AUX COMMISSIONS

RAPPELS
Si vous choisissez de transformer vos réserves en réclamation (confirmation de vos réserves) par courriel, vous êtes priés de respecter la procédure décrite ci-dessous.
Les confirmations des réserves d'avant-match, les réclamations d'après-match et les évocations sont à envoyer à l'adresse électronique (courriel) du DLR et uniquement à l'adresse suivante : district@lyon-rhone.fff.fr

Si vous avez des précisions à apporter ou des demandes de renseignements sur les Règlements Sportifs, adressez vos courriels à l'adresse suivante (aucun renseignement ne sera donné les week-ends ou jour des rencontres et encore moins par téléphone) : reglement@lyon-rhone.fff.fr

INFORMATIONS AUX CLUBS

La CR rappelle que l'article 147 des RG de la FFF prescrit qu'une rencontre ne peut être homologuée avant le quinzième jour qui suit son déroulement. **Cette homologation est de droit le trentième jour à minuit, si aucune instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date.** Par exception, une rencontre de coupe peut être homologuée avant le quinzième jour qui suit son déroulement.

La FMI propose plusieurs possibilités de réserves qui ne correspondent pas forcément au règlement du DLR.
La fonction « autre » propose un texte libre à saisir manuellement.
Il est rappelé que les réserves inscrites dans la FMI sont des réserves fédérales et que certaines réserves ne sont pas totalement adaptées au District de Lyon et du Rhône de Football
Pour les réserves du District non pré-remplies dans la FMI, les Clubs doivent utiliser la mention « Réserve autre sur équipe recevante » ou « Réserve autre sur équipe visiteuse » et établir la réserve eux-mêmes.

Réserves concernant les licences non actives :
La CR ne pourra les traiter que lorsque la licence sera validée par la LAURA FOOT

RAPPEL SAISON 2020 – 2021
La commission rappelle qu'une réserve doit comporter des griefs précis (qualification ou participation joueur).
La commission vous conseille de vous reporter à la page 60 de l'annuaire 2019-2020 chapitre « Comment doit être formulé une réserve »

RECEPTION - RECLAMATIONS D'AVANT MATCH

Affaire N° 016 : St Pierre Mineurs 1 – Craponne 2 – Seniors – D 2 – Poule C
Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 25/10/2020

Réserve confirmée par le club de St Pierre Mineurs par courriel

Affaire N° 017 : US Coteaux Lyonnais 1 – ES Trinite 2 – Seniors – D 3 – Poule D
Motif ; Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 18/10/2020
Réserve confirmée par le club de Coteaux Lyonnais par courriel.

Affaire N° 018 : FC Lyon 3 – Chassieu Décines 2 – U 17 – D 1 – Poule A
Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 24/10/2020
Réserve confirmée par le club de Chassieu Décines par courriel.

DECISIONS

Affaire N° 014 : Els Liergues 4 – As Limas 2 – Seniors – D 5 – Poule C
Motif : Qualification joueurs – Rencontre du 18/10/2020
Réserve confirmée par le club de Els Liergues par courriel.
Après vérification au fichier de la Ligue LAURA Foot, des licences du club de AS Limas les joueurs :
FENKROUZ Ilias licence n° 2544043762 enregistrée le 07/10/2020 qualification le 12/10/2020
MOACHON Jeremy licence n° 2558630363 enregistrée le 20/09/2020 qualification le 25/09/2020
SOUL Smail licence n° 2538639111 enregistrée le 30/09/2020 qualification le 05/10/2020
Ce club est en conformité avec l'article 82 des RG de la FFF et de l'article 10 des RS du DLR.
En conséquence, la CR confirme le résultat acquis sur le terrain.
Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football. (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).
Toutefois, pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée

Affaire N° 016 : St Pierre Mineurs 1 – Craponne 2 – Seniors – D 2 – Poule C
Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 25/10/2020
Réserve confirmée par le club de St Pierre Mineurs par courriel
Après vérification des feuilles de matchs de l'équipe 1 du club de Craponne (Seniors – R 3 – poule G) et de l'équipe U 20 du même club (U 20 – R 2 – poule B), l'équipe 2 de ce club est conformité avec l'article 10 alinéa B-2/B-3 des RS du DLR.
En conséquence, la CR confirme le résultat acquis sur le terrain.
Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football. (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).
Toutefois, pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée

Affaire N° 017 : US Coteaux Lyonnais 1 – ES Trinite 2 – Seniors – D 3 – Poule D
Motif ; Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 18/10/2020
Réserve confirmée par le club de Coteaux Lyonnais par courriel.
Réserve d'avant match
Après vérification des feuilles de matchs de l'équipe 1 de ES Trinité (Seniors – R 2 – Poule D), l'équipe 2 de ce club est en conformité avec l'article 10, alinéa B-2 des RS du DLR.
Confirmation prise en après match
Après vérification de la feuille de match de l'équipe 1 de ES Trinité (Seniors – R 2 – poule D) concernant la rencontre du 11/10/2020 :
ES Trinité – Bourgoin 2

et de la feuille de match de l'équipe U 20 (R 2 – poule A) concernant la rencontre du 04/10/2020 : ES Trinite – Lyon Bellecour
L'équipe 2 de ES Trinite est en conformité avec l'article B-3 des RS du DLR.
En conséquence, la CR confirme le résultat acquis sur le terrain.
Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football. (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).
Toutefois, pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée

Affaire N° 018 : FC Lyon 3 – Chassieu Décines 2 – U 17 – D 1 – Poule A
Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 24/10/2020
Réserve confirmée par le club de Chassieu Décines par courriel
Après vérification des feuilles de matchs de l'équipe 1 du FC Lyon (U 17 – National – poule C) et de l'équipe 2 de ce même club (U 16 – R 2 – poule D), le joueur DIAWARA Mouhamed licence n° 2547589363 a participé à la dernière rencontre de l'équipe 1 du FC Lyon, match du 18/10/2020 FC Lyon – FC Sochaux.
L'équipe 3 du FC Lyon est en infraction avec l'article 10, alinéa B-3 des RS du DLR.
En conséquence, la CR donne match perdu au club du FC Lyon (0pt) reporte le gain du match au club de Chassieu Décines (3pts) sur le score de 0à 0, amende le club du FC Lyon de la somme de 62 euros (62x1) pour avoir fait participé un joueur non qualifié plus 51 euros de remboursement au club de Chassieu Décines.
Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football. (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).
Toutefois, pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée

Le Président
Michel BLANCHARD

Le Secrétaire
Jean-Luc BALANDRAUD

COMMISSION DE DISCIPLINE

Tél **04 72 76 01 08**
discipline@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 26 octobre 2020

Membres du comité directeur : Eric GRAU - Président - Alain RODRIGUEZ
Membres indépendants : Lucien SINA, secrétaire – André QUENEL –Yannis LEMCHEMA – Guy CASELES - Jean-Marie SANCHEZ – Loïc RIETMANN, représentant l'Amicale des Educateurs.

La commission invite les expéditeurs de courriels utilisant à juste titre l'adresse officielle du district «district@lyon-rhone.fff.fr») de mettre en copie la commission pour les affaires la concernant, à cette adresse : « discipline@lyon-rhone.fff.fr ». Il appartient aux clubs de tenir informé chacun des intéressés des requêtes et décisions de la commission de discipline ainsi que des modalités pour un recours éventuel.

INFORMATIONS IMPORTANTES AUX ARBITRES

La commission de discipline rappelle aux arbitres : que les cartons noirs, rapports d'après match, rapports sur des incidents doivent impérativement être mentionnés sur la feuille annexe ou sur les observations d'après match de la FMI, puis signés par l'arbitre et par les dirigeants des deux clubs, ceci pour éviter d'éventuelles convocations, notamment pour les dirigeants.
RAPPEL
Lorsqu'un joueur est exclu pour faute grossière, si le joueur victime de la faute est blessé et ne reprend pas part à la rencontre ou est évacué par les pompiers, il faut impérativement le mentionner dans le rapport.
La commission de discipline constate une recrudescence de non envoi de rapport suite aux exclusions, ces rapports sont très importants pour l'application des sanctions, ils doivent être envoyés dans les quarante huit heures suivant la rencontre, uniquement à cette adresse mail : district@lyon-rhone.fff.fr
La commission de discipline rappelle aux arbitres que le contrôle de l'identité des personnes présentes sur les bancs de touche doit être effectué avant la rencontre.

INFORMATIONS IMPORTANTES AUX CLUBS ET LICENCIES

Suite aux modifications des règlements et sanctions disciplinaires, une plate-forme concernant l'envoi de mails sécurisés et traçables, est utilisée pour l'envoi des convocations et des notifications des sanctions disciplinaires, les convocations et les notifications seront envoyées à l'adresse mail officielle du club concerné. Suivant la sanction, les notifications seront également envoyées à l'adresse mail du joueur concerné.
Les mails ainsi envoyés seront tracés, l'expéditeur aura automatiquement la confirmation de la réception de ce mail de la part du club ou du licencié concerné, en cas d'appel des décisions, ces derniers disposeront de sept jours à compter du lendemain de la date d'envoi du courrier électronique avec accusé de réception.
Cette procédure remplace la plupart des courriers recommandés avec accusé de réception, sauf pour les affaires les plus graves.
Suite aux modifications des règlements et sanctions disciplinaires, voir les nouveaux barèmes des sanctions disciplinaires dans l'annuaire 2019/2020 du DLR, de la page 143 à 148
Devant la multiplication d'incidents de ce type, la Commission de Discipline du D.L.R. précise que :
Toute référence aux personnes exerçant des fonctions au sein des organes déconcentrés de la F.F.F. (Ligue, district, groupement) à l'encontre d'un Officiel, afin de contester l'arbitrage, pourra être qualifié par la présente commission, comme des propos menaçants lors de la détermination de la sanction.
Une tenue correcte est indispensable à la bonne tenue d'une audition devant la Commission de Discipline. Dans le cas contraire, notamment par le biais de propos diffamatoires, injurieux et/ou menaçants, la présente Commission se réserve le droit de sanctionner un licencié sur la seule base de son comportement lors de l'audition.

De la même manière, une sanction pourra se voir aggravée en cas de comportement inadapté lors de l'audition.
Suite à deux affaires similaires, la commission de discipline rappelle aux clubs qu'il est formellement interdit à un dirigeant d'être sur le banc de touche avec des béquilles.
Elle demande aux arbitres et aux délégués officiels du DLR de faire respecter scrupuleusement cet interdit.

DEMANDE DE RAPPORTS

Match N° 22516960 SENIORS D2 Poule D du 25/10/2020 AM. MAIQ. MIONS (525631) / / FC FONTAINES (504228)
Objet : Mauvais comportement d'un spectateur + Coups à adversaires

CLUB : AM. LAIQ DE MOINS (525631)
Suite au rapport en sa possession, la commission de discipline demande au club de **AM. LAIQ. MIONS** un rapport au plus tard **le lundi 02 novembre 2020 à 9h00** sur les incidents qui se sont produits à la fin de la rencontre, de communiquer l'identité du spectateur qui est rentré sur le terrain pour donner un coup de poing, le comportement de votre joueur identifié ci-dessous :
N° 2 : Yanis DAOUI
CLUB : FC FONTAINES (504228)
Suite au rapport en sa possession, la commission de discipline demande au club de **FONTAINES FC** un rapport au plus tard **le lundi 02 novembre 2020 à 9h00** sur les incidents qui se sont produits à la fin de la rencontre.

NB : Sur demande préalable à la commission par les intéressés autorisés, il est possible de consulter les dossiers au siège du district et de solliciter une comparution. Cependant, toute requête inappropriée pourra être rejetée.
Cette notification est adressée directement à votre club. Vous avez l'obligation d'en informer les licenciés (es) intéressés (es), ou les personnes investies de l'autorité parentale si l'intéressé (e- s) est mineur (e-s).

E. GRAU – Président L. SINA - Secrétaire

Match N° 22517221 SENIORS D3 Poule B du 18/10/2020 CS ANATOLIA (552969) / / DOMTAC FC (526565)
Objet : Mauvais comportement d'un spectateur + Echauffourées

CLUB : CS ANATOLIA (552969)
Suite au rapport en sa possession, la commission de discipline demande au club de **CS ANATOLIA** un rapport au plus tard **le lundi 02 novembre 2020 à 9h00** sur les incidents (échauffourées) qui se sont produits à la fin du match et à la sortie du terrain, concernant notamment le comportement de vos joueurs identifiés ci-dessous :
N° 3 : Samed abdul OZTURK,
N° 6 : Haci ERASLAN,
N° 14 : Fatih OZTURK.

CLUB : DOMTAC FC (526565)
Suite au rapport en sa possession, la commission de discipline demande au club de **DOMTAC FC** un rapport au plus tard **le lundi 02 novembre 2020 à 9h00** sur les incidents (échauffourées) qui se sont produits à la fin du match et à la sortie du terrain, concernant notamment le comportement de vos joueurs identifiés ci-dessous :
N° 12 : Ibrahim AMINI,
N° 14 : Jonathan CHAVENCE.
NB : Sur demande préalable à la commission par les intéressés autorisés, il est possible de consulter les dossiers au siège du district et de solliciter une comparution. Cependant, toute requête inappropriée pourra être rejetée.
Cette notification est adressée directement à votre club. Vous avez l'obligation d'en informer les licenciés (es) intéressés (es), ou les personnes investies de l'autorité parentale si l'intéressé (e- s) est mineur (e-s).

E. GRAU – Président L. SINA – Secrétaire

Match N° 22515809 SENIORS D1 du 24/10/2020 CORBAS FC (517095) / CS MEGINAND (580613)
Objet : Mauvais comportement d'un spectateur

CLUB : CORBAS FC (517095)
Suite au rapport en sa possession, la commission de discipline demande au club de **CORBAS FC** de lui communiquer au plus tard **le lundi 02 novembre 2020 à 9h00** les coordonnées du supporter et apparemment dirigeant du club se prénommant Lionel ayant invectivé et contesté à plusieurs reprises les décisions de l'arbitre.
Passé ce délai, la commission de discipline suspend à titre conservatoire, à dater du **26/10/2020 l'équipe *Séniors D1 du CORBAS FC ainsi que toutes les joueurs et dirigeants inscrits sur la FMI à compter du 02 novembre 2020,*** jusqu'à décisions à intervenir.
NB : Sur demande préalable à la commission par les intéressés autorisés, il est possible de consulter les dossiers au siège du district et de solliciter une comparution. Cependant, toute requête inappropriée pourra être rejetée.
Cette notification est adressée directement à votre club. Vous avez l'obligation d'en informer les licenciés (es) intéressés (es), ou les personnes investies de l'autorité parentale si l'intéressé (e- s) est mineur (e-s).

E. GRAU – Président L. SINA – Secrétaire

Match N° 22517484 SENIORS D3 Poule D du 18/10/2020 U.S. DES COTEAUX (519903) / E.S.TRINITE (523960)
Objet : Comportement raciste

CLUB : US DES COTEAUX (519903)
Suite au rapport en sa possession, la commission de discipline demande au club de **U.S. DES COTEAUX** un rapport au plus tard **le lundi 02 novembre 2020 à 9h00** sur le comportement raciste de votre supporter et de lui communiquer son identité.
Passé ce délai, la commission de discipline suspend à titre conservatoire, à dater du **26/10/2020 l'équipe *Séniors D3 de U.S. DES COTEAUX ainsi que toutes les joueurs et dirigeants inscrits sur la FMI à compter du 02 novembre 2020,*** jusqu'à décisions à intervenir.

CLUB : E.S. TRINITE (519903)
Suite au rapport en sa possession, la commission de discipline demande au club de **E.S. TRINITE** un rapport au plus tard **le lundi 02 novembre 2020 à 9h00** sur les incidents qui se sont produits pendant la rencontre.

NB : Sur demande préalable à la commission par les intéressés autorisés, il est possible de consulter les dossiers au siège du district et de solliciter une comparution. Cependant, toute requête inappropriée pourra être rejetée.
Cette notification est adressée directement à votre club. Vous avez l'obligation d'en informer les licenciés (es) intéressés (es), ou les personnes investies de l'autorité parentale si l'intéressé (e- s) est mineur (e-s).

E. GRAU – Président L. SINA – Secrétaire

COMMISSION D'APPEL

Tél **04 72 76 01 16**
appel@lyon-rhone.fff.fr

INFORMATIONS

ABSENCES A AUDITION :
Un nombre de plus en plus important de dirigeants, joueurs ou corps arbitral convoqués en audition sont absents.
Les justificatifs de ces absences sont soit non fournis soit peu crédibles.
Pour tout absent à audition et qui n'aura pas fourni des attestations d'indisponibilité, soit de l'employeur, soit médicales, le club se verra amendé de la somme prévue, soit 60 €.

APRES AUDITIONS :
Dans un souci d'information, la Commission d'Appel pourra, suivant les cas, dans la rubrique « Décisions » du P.V. du District ou de Footclubs, informer les clubs de ses décisions.
Ces décisions ne seront pas susceptibles d'appel tant que les délibérés ne seront pas parus sous forme de notification par voie de P.V. du District ou sur Footclubs.

Pour des raisons administratives, les demandes d'appel effectuées par mail doivent être envoyées à l'adresse du District du Rhône (district@lyon-rhone.fff.fr).

AFFAIRE DISCIPLINAIRE - NOTIFICATION

Réunion du 26 octobre 2020

Présents :
M. Christian NOVENT - Président
M. Didier HAMON - Vice-Président
M. Gilles URBINATI, M. Ivan BLANC, M. Jean CHAMBOST, M. Christian BIGEARD - Membres

DOSSIER N° AD 1

APPEL DU CLUB HAUTE BREVENNE FOOTBALL ET DU COMITÉ DIRECTEUR DU DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE
DATE DE PUBLICATION : 8 Octobre 2020 - P.V. N° 491
DATE DU MATCH : 27/09/2020 - MATCH N° : 22518256
CATÉGORIE : SÉNIORS - D4 - POULE D
CLUBS : J.ST.O. GIVORS 2 (547090) / HAUTE BREVENNE FOOTBALL 2 (553724)
MOTIF : Contestation de la décision de 1ère instance - Sanction d'un joueur

Voir notification dans Footclubs

COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Tél **04 72 76 01 12**
arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 26 octobre 2020

Présents :
Président : Laurent CHABAUD
Membres: Amadeu DO REGO, Karim BOUGATEF, Gérard GRANJON, Samir BOUKABENE, Thierry LENOBLE, Moussa TALL et Armand KAYADJANIAN
CTDA : Jean Claude LEFRANC
Excusés :
Membres : Corentin BREURE, Thierry BOLZE, Guillaume CIMIER, Edouard MARTIN DA JUSTA, Olivier LANDY, Roger ANDRE, Mohamed AROUS, Bilal LAIMENE, Yves THOUILLEUX, Christophe BOULON.

PREAMBULE

La commission de l'arbitrage adresse ses sincères condoléances et assure de son entier soutien notre collègue Cédric MEAUDRE à la suite du décès de son papa.

Les bordereaux d'émargement questionnaire Covid19 remplis par chaque personne figurant sur la FMI peuvent être remis avant la rencontre par chaque équipe à l'arbitre. L'arbitre le conservera et pourra être amenés à les transmettre au district de Lyon et du Rhône uniquement sur demande.
Il est rappelé toutefois que **le match doit avoir lieu même en cas d'absence de bordereau(x) d'émargement**.

RECEPTION DES COURRIERS ET COURRIELS

Courriers des arbitres :
Madjid AIT HAISSA : Certificat médical reçu
Nicolas ANZALONE : Courrier reçu. Attente rapport et reçus avant traitement.
Hervé BOIZET : Indisponibilité pris en compte
Sylvain BUTTARD : Certificat médical reçu
Philippe CANILLAS : Traité par M. DO REO
Hamza CHENNOUF : Justificatif absence AG pris en compte
Sikou DANFAGA : Courrier pris en compte
Halim EFE : Courrier reçu. Attente rapport et reçus avant traitement.
Stéphane GAUTHERON : Justificatif absence AG pris en compte
Paul-Édouard KOUM : Justificatif pris en compte et transmis à M. KAYADJANIAN
Mohamed MEHIAOUI : Certificat médical reçu
Madjid MESSAFRI : Certificat médical reçu
Mohamed MESSALTI : Demande transmise à M. ANDRE
Lyes MOLA : Courrier traité par M. DO REGO
Mohamed-Ali ROMDHANI : Courrier pris en compte
Abdelrahmane ROUAHI : Courrier reçu. Attente rapport et reçus avant traitement.
Jean Noel TARTARIN : Demande prise en compte

Courriers des clubs :
FC BORDS DE SAÔNE : courrier pris en compte
EL.S. DE CHAPONOST : Courrier pris en compte
F.C. DE CORBAS : Courriers transmis à M. KAYADJANIAN
F. C. DU FRANC LYONNAIS : Demande prise en compte
MUROISE F. ST BONNET DE MURE : Courrier pris en compte

INFORMATIONS UNAF LYON ET RHONE

Pour rester informés sur nos manifestations, ayez toujours le réflexe www.lesiffletdugone.com.
Articles à lire en ce moment sur notre site web www.lesiffletdugone.com:
Que La reprise est bonne !
Retour sur l'AG élective du 12 Septembre 2020
Adieu l'ami Seb
Partenariat ESPACE SPORT CÔTIÈRE
Top départ adhésions saison 2020/2021.
Invitations à dialoguer pour tous les arbitres du Rhône.
Et bien d'autres…

DRAPEAUX BIP : Opération toujours en cours - N'hésitez pas à vous rapprocher de nous pour en savoir plus.

Cotisation UNAF Saison 2020/2021
La campagne d'adhésion pour la saison prochaine est lancée en allant sur le site UNAF Rhône (www.lesiffletdugone.com). Montant des cotisations inchangé : 33 euros (jeunes moins de 23 ans) ou 46 euros (adultes). Vous avez la possibilité d'effectuer votre règlement soit par chèque expédié à l'adresse du District (ordre UNAF), soit par carte bleue (paiement sécurisé).

Services de proximité offerts à nos adhérents :
Si vous êtes malheureusement victime d'une tentative d'agression ou d'une agression sur un terrain, dans votre fonction d'arbitre officiel, menaces, coups..., vous devez solliciter au plus tôt l'un des deux Délégués Juridiques Départemental de votre Amicale (**DJD**). Contactez **Guillaume LIONNET au 06 83 75 66 42 ou Sahbi CHEKIR au 06.73.67.11.85**
Cette démarche est impérative afin que vous puissiez être accompagné et soutenu dans cette épreuve: dépôt de plainte, rédaction de vos rapports, assistance psychologique éventuelle, …
Nos 2 experts sont également à votre disposition pour vous assister pour toute convocation au District et pour vous aider dans la rédaction de vos rapports.

COMMISSION TECHNIQUE ET DES JEUNES

Tél **04 72 76 01 24**
technique@lyon-rhone.fff.fr

Présidente : Mme Mylène CHAUVOT **Secrétaire :** Khadija (04.72.76.01.24)
Membres : Benoit SUBRIN (C.T.D) 06 98 70 23 49, Thierry PESTRITTO (C.T.D) 06 19 43 41 46, Jérôme HERNANDEZ (CTDDAP) 06 84 99 97 82, Mathieu FOIS (CTDDAP) 07 63 72 45 53, Elabo ELLOH (E.S) 06.67.55.15.72, Rachida MAJRI (ES) 07 63 72 45 48

ACTIONS DE NOVEMBRE 2020

Suite aux décisions gouvernementales annoncées le 28/10/20 toutes les actions suivantes sont suspendues et seront reprogrammées à une date ultérieure :

- Détections des mercredis 4/11/20 (U15 Garçons et U13/U14 Féminines), 11/11/20 (U15 Féminines), 18/11/20 (Futsal et U13/U14 Féminines) et 25/11/20 (U14 Garçons)
- Module U7 du 14/11/20 à ST QUENTIN FALLAVIER
- Animatrice Fédérale de Football du 14/11/20
- Certification CFF1 du 26/11/20 à GERLAND et à CHASSELAY

Les visites terrains prévues dans le cadre du suivi du Label sont également annulées.

ACTIONS DE DECEMBRE 2020

Pour le moment les CFF1 du 15 au 18/12/20 à FRANCHEVILLE et à GERLAND sont maintenus.

COMMISSION SPORTIVE ET DES COMPETITIONS

Tél **04 72 76 01 05**
sportive@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 26 octobre 2020

Président : Lakhdar TOUATI.
Vice-Président : Alain BARBIER.
Elu du Comité Directeur : Bernard COURRIER.
Membres : Maurice MOURROZ, René TOREND, Jean-Michel JASTRZAB, Christophe MELINON.
Absents excusés : Jean-Michel JASTRZAB.
Contacts téléphoniques : Lakhdar TOUATI : 06/07/90/40/12 Bernard COURRIER : 06/78/73/69/47

MESSAGE TRES IMPORTANT A L' ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

Toute demande doit être effectuée par messagerie, via la boîte mail officielle du club. Cet écrit doit être nominativement signé et adressé à la *Commission Sportive et des Compétitions*.
Attention, désormais seules les demandes de modifications de match effectuées par FOOTCLUBS sont prises en compte.

FMI

Rappel : La FMI doit être transmise que le match soit joué, non joué ou arrêté.
Cette mesure est applicable en particulier en cas de terrain impraticable ou en cas de forfait d'une équipe.

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

Feuilles de matchs manquantes :
En cas de non fonctionnement de la FMI, une feuille de match papier doit être établie :
SENIORS D4, poule A : Match n° 22517871 du 11/10/20, Sud Azergues Foot 2 // Les Sauvages 1
SENIORS D5, poule B : Match n° 23230577 du 11/10/20, EV. S. Genas Azieu 3 // AS St Martin en Haut 3
U15 Fém. D1 à 8, poule C : Match n° 23207582 du 11/10/20, O. St Genis Laval 2 // FC Bords de Saône 1
U15 D4, poule G : Match n° 23238790 du 10/10/20, GS Chasse 1 // Sud Lyonnais F. 2013 2
VETERANS, poule A : Match n° 23247689 du 09/10/20, FC Sud Ouest 69 5 // US des Monts 5
U15 Fém. D1 à 8, poule C : Match n° 23207578 du 03/10/20, O. St Genis Laval 2 // FC Sud Ouest 69 1
U15 Fém. D1 à 8, poule C : Match n° 23207579 du 03/10/20, US Millery Vourles 1 // EV. S. Genas Azieu F. 2

MODIFICATIONS COMPOSITION DES POULES 2020/2021

SENIORS : D5 poule B : ES Genas Azieu 3 Intègre cette poule.

FORFAITS

- U17 D4, poule C : Match n° 23237732 du 24/10/20, ST Chambost Allières 1 // Ent. Sathonay-Fontaines 3
  Forfait d'Ent. Sathonay-Fontaines
- U15 D4, poule G : Match n° 23238796 du 24/10/20, US Vaulx-en-Velin 2 // SC de la Revollée 1
  Forfait du SC de la Revollée
- U15 D4, poule E : Match n° 23238707 du 24/10/20, Ent. Haute Brevenne-Giraudière 2 // FC Sainte Foy Lès Lyon 3
  Forfait d'Ent. Haute Brevenne-Giraudière
- U17 D4, poule C : Match n° 23237733 du 24/10/20, ET. S. Lierguoise 2 // Goal FC 4
  Forfait de Goal FC

COMMISSION FUTSAL

Tél **04 72 76 01 07**
futsal@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 26 octobre 2020

Président et membre du Comité Directeur : M. Roland BROUAT
Membres de la commission présents : M. Lionel POIRIER, M. Bernard LACHAPELLE.
Membre de la commission excusé : M. Touré David, M. Alexandre SIMONETTI.

AVIS A TOUS LES CLUBS

Les courriers concernant le FUTSAL doivent être adressés par mail à cette commission : futsal@lyon-rhone.fff.fr
En cette période de COVID qui porte préjudice à notre discipline la Commission invite tous les Clubs à être encore pus attentifs à la lecture du PV hebdomadaire.

CHAMPIONNATS

Suite à l'arrêté préfectoral concernant la prolongation de la fermeture des gymnases jusqu'au 25 octobre 2020, et le couvre feu instauré, la commission reprogramme les dates de championnat suivantes :

Journée 2 du 04/10/20 reportée au 02/1 et 03/1/2021
Journée 3 du 11/10/20 reportée au 23/01 et 24/01/2021
Journée 4 du 25/10/20 reportée au 30/01 et 31/01/2021
Journée 5 du 15/11/20 reportée au 20/02 et 21/02/2021
Journée 6 du 22/11/20 reportée au 20/03 et 21/03/2021
Journée 7 et suivantes maintenue pour l'instant au dates prévues.

De même les rencontres :
D1 Montchat- Goal FC et Vénissieux FC 2 – Moulin à Vent
D2 FC Vaulx – Martel Caluire et Condrieu – Muroise

Du 17 ou 18 octobre 2020, sont reportées au week-end du 26 et 27décembre 2020

AMENDES ADMINISTRATIVES

FRAIS DE DELEGATIONS

Club : 500319 F.C. TARARE

Dossier :	19486559	du	26/10/2020 U17 D3/ Phase Unique	Poule A	22519640	03/10/2020	
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	15	1er Forfait		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	15	1er Forfait		19/10/2020	19/10/2020		47,00€

Total : 47,00€

Club : 504252 GRPE S. DE CHASSE S/RHONE

Dossier :	19465164	du	22/10/2020 Seniors D2/ Phase Unique	Poule D	22516958	18/10/2020	
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		19/10/2020	19/10/2020		20,00€
Dossier :	19465166	du	22/10/2020 Seniors D4/ Phase Unique	Poule E	22518408	18/10/2020	
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		19/10/2020	19/10/2020		20,00€

Total : 40,00€

Club : 504275 C.S. NEUVILLOIS

Dossier :	19464898	du	22/10/2020 Seniors D4/ Phase Unique	Poule B	22518010	18/10/2020	
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	10	Feuille incomplete		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète		19/10/2020	19/10/2020		8,00€
Dossier :	19486564	du	26/10/2020 U15 D3/ Phase Unique	Poule D	22522160	03/10/2020	
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	15	1er Forfait		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	15	1er Forfait		19/10/2020	19/10/2020		47,00€

Total : 55,00€

Club : 504416 ENT.S. CHARLY F.

Dossier :	19464164	du	21/10/2020 Seniors D2/ Phase Unique	Poule B	22611339	18/10/2020	
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match		19/10/2020	19/10/2020		13,00€

Total : 13,00€

Club : 504460 F.C. FRANCHEVILLOIS

Dossier :	19464936	du	22/10/2020 Seniors D5/ Phase Unique	Poule B	23230579	18/10/2020	
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match		19/10/2020	19/10/2020		13,00€

Total : 13,00€

Club : 504674 A.S. DE LIMAS

Dossier :	19465056	du	22/10/2020	Seniors D5/ Phase Unique	Poule C	23230675	18/10/2020
Personne :				TRE - TRESORERIE			
Motif :	10	Feuille incomplete			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète			19/10/2020	19/10/2020		8,00€

Total : 8,00€

Club : 512067 A.S. BRIGNAIS

Dossier :	19464931	du	22/10/2020	Seniors D4/ Phase Unique	Poule E	22518406	18/10/2020
Personne :				TRE - TRESORERIE			
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match			19/10/2020	19/10/2020		13,00€

Total : 13,00€

Club : 512107 EL.S. DE CHAPONOST

Dossier :	19464884	du	22/10/2020	Seniors D3/ Phase Unique	Poule F	22517750	17/10/2020
Personne :				TRE - TRESORERIE			
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match			19/10/2020	19/10/2020		13,00€

Total : 13,00€

Club : 513175 A. BESSENAY C.

Dossier :	19464928	du	22/10/2020	Seniors D4/ Phase Unique	Poule D	22518278	18/10/2020
Personne :				TRE - TRESORERIE			
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match			19/10/2020	19/10/2020		13,00€

Total : 13,00€

Club : 514696 J.S. IRIGNY

Dossier :	19464883	du	22/10/2020	Seniors D3/ Phase Unique	Poule E	22517614	18/10/2020
Personne :				TRE - TRESORERIE			
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match			19/10/2020	19/10/2020		13,00€
Dossier :	19486552	du	26/10/2020	Seniors D3/ Phase Unique	Poule E	22517598	26/09/2020
Personne :				TRE - TRESORERIE			
Motif :	15	1er Forfait			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	15	1er Forfait			19/10/2020	19/10/2020		47,00€
Dossier :	19486572	du	26/10/2020	Coupe Dlr Veterans 100 Ans/ Phase Unique	Poule Unique	22478065	11/09/2020
Personne :				TRE - TRESORERIE			
Motif :	15	1er Forfait			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	15	1er Forfait			19/10/2020	19/10/2020		47,00€

Total : 107,00€

Club : 523203 A.S. DE DARDILLY

Dossier :	19464934	du	22/10/2020	Seniors D5/ Phase Unique	Poule A	23230397	18/10/2020

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match				
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match	19/10/2020	19/10/2020		13,00€

Total : 13,00€

Club : 523650 F. C. LIMONEST SAINT DIDIER AU MONT D'OR

Dossier : 19465170 du 22/10/2020 Seniors D2/ Phase Unique Poule A 22516690 18/10/2020

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI				
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	19/10/2020	19/10/2020		20,00€

Total : 20,00€

Club : 525631 AM.LAIQ. MIONS

Dossier : 19486557 du 26/10/2020 U15 D3/ Phase Unique Poule B 22521794 03/10/2020

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	15	1er Forfait				
Décision :	15	1er Forfait	19/10/2020	19/10/2020		47,00€

Total : 47,00€

Club : 528353 O. DE VAULX EN VELIN

Dossier : 19465174 du 22/10/2020 Seniors D4/ Phase Unique Poule C 22518141 18/10/2020

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI				
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	19/10/2020	19/10/2020		20,00€

Dossier : 19486558 du 26/10/2020 Féminines U18 D1 A 11/ Phase 1 Poule B 23199840 03/10/2020

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	15	1er Forfait				
Décision :	15	1er Forfait	19/10/2020	19/10/2020		47,00€

Total : 67,00€

Club : 532336 A.S. ALGERIENNE VILLEURBANNE

Dossier : 19486571 du 26/10/2020 U17 D4/ Phase Unique Poule A 23237530 04/10/2020

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	15	1er Forfait				
Décision :	15	1er Forfait	19/10/2020	19/10/2020		47,00€

Total : 47,00€

Club : 536929 R.C. BELIGNY VILLEFRANCHE

Dossier : 19486565 du 26/10/2020 U17 D4/ Phase Unique Poule C 23237722 03/10/2020

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	15	1er Forfait				
Décision :	15	1er Forfait	19/10/2020	19/10/2020		47,00€

Total : 47,00€

Club : 538572 U.S. CHEMINOTS LYON VAIZE

Dossier : 19486570 du 26/10/2020 U15 D4/ Phase Unique Poule B 23238425 04/10/2020
Personne : TRE - TRESORERIE
Motif : 15 1er Forfait Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant
Décision : 15 1er Forfait 19/10/2020 19/10/2020 47,00€

Total : 47,00€

Club : 538866 A.S. DES LOCATAIRES DE BANS F.C.

Dossier : 19464933 du 22/10/2020 Seniors D4/ Phase Unique Poule E 22518407 18/10/2020
Personne : TRE - TRESORERIE
Motif : 131 Absence Délégué sur feuille de match Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant
Décision : 131 Absence Délégué sur feuille de match 19/10/2020 19/10/2020 26,00€

Total : 26,00€

Club : 541589 MENIVAL F.C.

Dossier : 19464072 du 21/10/2020 Seniors D1/ Phase Unique Poule A 22515800 18/10/2020
Personne : TRE - TRESORERIE
Motif : 131 Absence Délégué sur feuille de match Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant
Décision : 131 Absence Délégué sur feuille de match 19/10/2020 19/10/2020 13,00€

Total : 13,00€

Club : 541676 F.C. DES COMORIENS DE LYON

Dossier : 19486551 du 26/10/2020 Seniors D4/ Phase Unique Poule C 22518126 26/09/2020
Personne : TRE - TRESORERIE
Motif : 15 1er Forfait Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant
Décision : 15 1er Forfait 19/10/2020 19/10/2020 47,00€

Dossier : 19486566 du 26/10/2020 Seniors D4/ Phase Unique Poule C 22518131 04/10/2020
Personne : TRE - TRESORERIE
Motif : 16 2eme Forfait Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant
Décision : 16 2eme Forfait 19/10/2020 19/10/2020 82,00€

Total : 129,00€

Club : 551625 F. C. MONT BROUILLY

Dossier : 19464917 du 22/10/2020 Seniors D4/ Phase Unique Poule B 22518013 18/10/2020
Personne : TRE - TRESORERIE
Motif : 10 Feuille incomplete Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant
Décision : 131 Absence Délégué sur feuille de match 19/10/2020 19/10/2020 13,00€

Total : 13,00€

Club : 552969 CLUB SPORTIF ANATOLIA - LYON

Dossier : 19464939 du 22/10/2020
Personne : TRE - TRESORERIE
Motif : 114 Absence à convocation Date d'effet Date de fin Montant

					Fin récidive	
Décision :	114	Absence à convocation	19/10/2020	19/10/2020		60,00€

Total : 60,00€

Club : 553248 A. S. BRON GRAND LYON

Dossier :	19464069	du 21/10/2020 Seniors D1/ Phase Unique	Poule A	22515803	17/10/2020	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match	19/10/2020	19/10/2020		13,00€
Dossier :	19464880	du 22/10/2020 Seniors D3/ Phase Unique	Poule E	22517618	17/10/2020	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match	19/10/2020	19/10/2020		13,00€

Total : 26,00€

Club : 554474 CHAZAY F. C.

Dossier :	19465180	du 22/10/2020 Seniors D5/ Phase Unique	Poule A	23230396	18/10/2020	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	19/10/2020	19/10/2020		20,00€

Total : 20,00€

Club : 560187 FOOTBALL CLUB DENICE ARNAS

Dossier :	19486554	du 26/10/2020 U15 D3/ Phase Unique	Poule D	22522157	03/10/2020	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	15	1er Forfait	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	15	1er Forfait	19/10/2020	19/10/2020		47,00€

Total : 47,00€

Club : 581465 F.C. DU PAYS VIENNOIS

Dossier :	19465181	du 22/10/2020 Seniors D3/ Phase Unique	Poule E	22517617	18/10/2020	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	19/10/2020	19/10/2020		20,00€
Dossier :	19465182	du 22/10/2020 Seniors D5/ Phase Unique	Poule D	23230765	18/10/2020	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	19/10/2020	19/10/2020		20,00€

Total : 40,00€

Club : 582331 BEAUJOLAIS FOOTBALL

Dossier :	19465047	du 22/10/2020 Seniors D5/ Phase Unique	Poule C	23230674	18/10/2020	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match	19/10/2020	19/10/2020		26,00€

Total :	26,00€

Club : 590353 A. S. LYONNAISE REPUB DEMOCRATIQUE DU CONGO

Dossier :	19486553	du	26/10/2020	Coupe De Lyon Du Rhone Seniors/ Phase Unique	Poule Unique	23086669	20/09/2020
Personne :				TRE - TRESORERIE			
Motif :	15	1er Forfait			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	15	1er Forfait			19/10/2020	19/10/2020		47,00€

Total :	47,00€

Club : 590385 S. C. BRON TERRAILLON PERLE

Dossier :	19465066	du	22/10/2020	Seniors D5/ Phase Unique	Poule D	23230764	18/10/2020
Personne :				TRE - TRESORERIE			
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match			19/10/2020	19/10/2020		13,00€

Total :	13,00€

Club : 790167 CALUIRE FOOTBALL FEMININ 1968

Dossier :	19465079	du	22/10/2020	Feminines Seniors D1 A 11/ Phase Unique	Poule Unique	22888253	18/10/2020
Personne :				TRE - TRESORERIE			
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match			19/10/2020	19/10/2020		26,00€

Total :	26,00€